

A Villeneuve d'Ascq, le 27 juillet 2020

Convocation à l'Assemblée Générale Elective du Comité Régional Handisport Hauts-de-France

Chers adhérent(e)s, chers ami(e)s,

Nous avons le plaisir de vous annoncer que l'Assemblée Générale Elective du CRH HDF aura lieu le :

26 septembre 2020 à 11h00
Salle polyvalente
Place des Tilleuls
60 700 SAINT MARTIN LONGUEAU



PARTENAIRES

L'ordre du jour sera le suivant :

- 1- Présentation du procédé d'élection
- 2- Démission des membres du Comité Directeur actuel
- 3- Démission des Grands Electeurs
- 4- Elections pour les nouveaux membres du Comité Directeur 2020-2024
- 5- Election du président du CRH HDF
- 6- Election des Grands Electeurs

Dans la mesure où cette assemblée générale est électorale, renouvellement des membres du Comité Directeur et nomination du président, nomination des Grands Electeurs, pour la nouvelle paralympiade 2020-2024, nous invitons toutes personnes intéressées à faire acte de candidature via le formulaire ci-joint. **Date limite de retour de candidature fixée au 8 septembre 2020, impérativement.**

Comptant sur votre présence et votre envie de vous investir dans le mouvement handisport en Hauts-de-France, je vous remercie de bien vouloir retourner à hautsdefrance@handisport.org :

- le bulletin-réponse avant le 19 septembre 2020, dûment rempli
- les éventuels actes de candidature (en pièce jointe) avant le 8 septembre 2020, dûment remplis





A Villeneuve d'Ascq, le 27 juillet 2020

Si vous êtes indisponible, merci de vous faire représenter en donnant votre pouvoir (bulletin-réponse et procuration si besoin, à compléter)

Statuts du Comité Régional Handisport Hauts-de-France

Article 8

L'Assemblée générale régionale se compose de représentants des associations composant le Comité Régional, des personnes licenciées œuvrant pour le Comité régional et des représentants du Ministère chargé des Sports.
Les représentants des associations sont élus directement par les associations affiliées.

Le vote par procuration est possible. Le nombre de procuration est variable en fonction de la qualité du porteur de voix.

Lorsque le porteur de voix est un club ou une section, il peut être porteur de procuration de quatre clubs ou Sections autres que celle pour laquelle il est mandaté avec un maximum de 20 voix.
Lorsque le porteur de voix est un Comité Départemental, il peut être porteur de procuration de quatre clubs représentant au maximum 20 Voix et de deux sections avec un total maximum de 26 voix

Lorsque le porteur de voix est un Comité Régional il peut être porteur de procuration de six clubs maximum 25 voix et de quatre sections avec un total maximum de 42 voix.

Le représentant d'une association ne peut être mandaté que par les associations du même département où se trouve le siège de sa propre association ou par le Président du Comité Départemental.

L'association seule dans son département peut se faire représenter par le délégué d'une association ayant son siège dans un département limitrophe membre du même Comité Régional ou par le Président d'un Comité Départemental limitrophe membre du même Comité Régional.

Cordialement

La Secrétaire Générale
Nadette TASSART

Le Président
Willy RICHARD



PARTENAIRES



COMITÉ RÉGIONAL HANDISPORT HAUTS-DE-FRANCE

Maison Régionale des Sports –367 rue Jules GUESDE – 59650 VILLENEUVE D'ASCQ

Tél. 03 20 06 05 55 • hautsdefrance@handisport.org

www.handisport-hautsdefrance.org



A Villeneuve d'Ascq, le 27 juillet 2020

En raison de la crise sanitaire et des règles sanitaires à respecter, un seul représentant par club pourra assister aux assemblées générales.

Bulletin de participation

A renvoyer avant le 19 septembre 2020 par courriel à : hautsdefrance@handisport.org

Je soussigné,
Président de l'association

Participera* à l'Assemblée Générale Elective du CRH Hauts de France

Ne participera pas* mais sera représenté par un licencié de mon club :

Nom :
N° de licence

A qui je donne pouvoir.

*Rayer la mention inutile



PARTENAIRES

Ou par un licencié d'un autre club (dans ce cas remplir la procuration)

Procuration

Association

Je soussigné, Président de l'association sus indiquée, donne pouvoir à
.....
Membre de l'association

Pour me représenter à l'AG du CRH Hauts de France et utiliser nos voix dans les votes qui interviendront

Le Signature Président et Cachet du Club

Questions diverses

Voici les questions que je souhaiterais voir aborder lors de l'AG

.....
.....
.....



COMITÉ RÉGIONAL HANDISPORT HAUTS-DE-FRANCE

Maison Régionale des Sports –367 rue Jules GUESDE – 59650 VILLENEUVE D'ASCQ

Tél. 03 20 06 05 55 • hautsdefrance@handisport.org

www.handisport-hautsdefrance.org